MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Travaux de construction d'un immeuble pour abriter le siège du SP/REDD+ et les Unités de Gestion des Projets REDD+

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°2025____007T____/MEEA/SG/DMP
Nom du Projet : Projet de Gestion durable des Paysages Communaux pour la REDD+(PGPC/REDD+)
Financement : Accord de Don IDA 9660-BF
Budget Etat, Exercice 2025
Code ligne PPM : 2025.42/2/240

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet de Gestion durable des Paysages Communaux pour la REDD+ (PGPC/REDD+), et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif aux travaux de construction d'un immeuble pour abriter le siège du SP/REDD+ et les Unités de Gestion des Projets REDD+. Ce contrat sera financé conjointement par l'Etat Burkinabè et la Banque Mondiale. La passation du Marché sera conforme au règlement de passation des marchés de la Banque mondiale

2. Le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement sollicite des offres sous plis fermés de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour les travaux de construction d'un immeuble pour abriter le siège du SP/REDD+ et les Unités de Gestion des Projets REDD+ à Ouagadougou. Les travaux sont constitués en lot unique : Travaux de construction d'un immeuble pour abriter le siège du SP/REDD+ et les Unités de Gestion des Projets REDD ;

Le délai d'exécution des travaux est de dix-sept mois et demi (17,5 mois).

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres Ouvert (AOO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, Cinquième Edition de Septembre 2023, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de Passation des Marchés.

4. Les soumissionnaires éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires à la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement, sis à Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou 03 Burkina Faso ; Tél : 25-49-99-22 ou par email : dmpmeeea@gmail.com du lundi au vendredi de 08h00mn à 16h00mn.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de trois cent mille (300 000) FCFA. Le paiement sera effectué en espèces auprès de la régie de recettes de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DGCMEF), sise 395, Avenue Ho Chi Minh, 01 BP 6444 Ouagadougou 01, Tél : 25 32 47 75/25 32 46 12.

6. Les soumissions doivent être remises au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA), sis à Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou 03 Burkina Faso ; Tél : 25-49-99-22 ; Ouagadougou 03 au plus tard le **jeudi 10 avril 2025 à 09 heures 00 TU.**

La remise des soumissions par voie électronique ne sera pas permise. Toute soumission reçue après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et de toute personne qui souhaitent assister à l'ouverture des plis dans la salle de réunion de la Direction des Marchés Publics à l'adresse indiquée ci-dessus.

7. Les soumissions doivent être accompagnées de :
- une attestation de situation fiscale ;
- une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ;
- une attestation de la Direction Régionale des Lois Sociales ;
- Une attestation de Non-Engagement Trésor Public ;
- une attestation de registre du commerce et de crédit mobilier ;
- un certificat de non-faillite ;

Les Soumissionnaires non nationaux devront joindre à leurs offres les autres documents suivants en cours de validité :
- une attestation de registre du commerce ;
- un certificat de non-faillite

Une marge de préférence « ne sera pas » octroyée aux soumissionnaires éligibles.

8. Les exigences en matière de qualifications sont :
- Fournir obligatoirement un agrément technique de catégorie B4 :
- Une Garantie de soumission pour un montant de Cinq cent millions (500 000 000) FCFA ;
- Chiffre d'affaires moyen annuel des cinq (05) dernières années de Cinq milliards (5 000 000 000) FCFA ;
- Fournir une ligne de crédit d'Un milliard vingt millions (1 020 000 000) FCFA

Les offres resteront valables pour une durée minimum de cent vingt (120) jours pour compter de la date limite de remise des offres.

9. Toutes les Soumissions doivent être accompagnées d'une Déclaration en matière d'Exploitation et Abus Sexuels (EAS) et/ou de Harcèlement Sexuel (HS).

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA), sis à Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou 03 Burkina Faso ; Tél : 25-49-99-22.

NB : Trois milliards quatre cents millions (3 400 000 000) de francs CFA TTC

Le Directeur des Marchés Publics
Président de la CAM

André HIEN
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon